



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vanves, le 22 juillet 2026

Hébergement sous tentes des travailleurs agricoles : la FGTA-FO interpelle le Gouvernement

La FGTA-FO adresse ce jour un courrier en commun avec la CFDT, à Monsieur Jean-Pierre Farandou, ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités et à Madame Annie Genevard, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire afin de demander le retrait du projet d'extension de l'arrêté du 1er juillet 1996 relatif à l'hébergement sous tentes des travailleurs agricoles.

Les organisations syndicales dénoncent un projet élaboré sans véritable concertation avec les représentants des salariés. Elles estiment que cette extension remet en cause les conditions d'hébergement des travailleurs agricoles et ne garantit ni leur santé ni leur sécurité, alors même que les épisodes de fortes chaleurs et les risques climatiques se multiplient.

Au-delà des enjeux sanitaires, ce projet soulève de sérieuses interrogations quant au respect des droits fondamentaux des salariés, notamment en matière de repos, de vie privée et de dignité.

Pour la FGTA-FO, un tel texte ne peut être adopté sans un dialogue social approfondi et nous demandons donc l'ouverture immédiate d'une concertation avec les partenaires sociaux et le renoncement à toute extension de l'arrêté tant que celle-ci n'aura pas eu lieu. À défaut, les organisations syndicales signataires engageront toutes les voies de recours nécessaires afin de faire suspendre puis annuler ce projet.

La dignité, la santé et la sécurité des travailleurs agricoles ne sont pas négociables.

Contacter la FGTA-FO

Eric Cadet, Secrétaire fédéral FGTA-FO chargé de l'Agriculture
06 89 39 00 01 / eric.cadet@fgta-fo.org